https://csi-ferneyvoltaire.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article938



INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE A LA RENTREE 2024

- INTEGRER LA CITE SCOLAIRE INTERNATIONALE -

Date de mise en ligne : mercredi 19 juin 2024

Copyright © Cité Scolaire Internationale de Ferney-Voltaire - Tous droits réservés

INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE A LA RENTREE 2024

Vous souhaitez que votre enfant rejoigne une classe de seconde générale, technologique ou professionnelle au Lycée International Ferney-Voltaire à la rentrée 2024 (sites de Ferney-Voltaire ou de Saint-Genis-Pouilly).

Pour cela, vous avez effectué une demande d'affectation par les téléservices Orientation du collège de votre enfant (via Educonnect). Vous saurez mercredi 26 juin par les téléservices Orientation si votre enfant est affecté au lycée international.

Si votre enfant est affecté au Lycée International, l'inscription se fera en deux temps (attention, les deux temps sont obligatoires) :

- 1 l'inscription administrative par les téléservices Orientation, à effectuer dès réception de l'affectation mercredi 26 juin.
- 2 **l'inscription pédagogique à réaliser au lycée** (choix des langues et des options ; vœux concernant le site de scolarisation), en respectant les indications ci-dessous :

Pour les entrants en 2GT :

Lieu d'inscription en fonction du collège d'origine

- Elèves des collèges de Peron, Saint-Genis-Pouilly et Prévessin-Moens : inscription sur le site de Saint-Genis-Pouilly
- Elèves des collèges de Divonne, Gex et Ferney-Voltaire : inscription sur le site de Ferney-Voltaire

Calendrier en fonction du nom de famille :

- Elèves dont le nom de famille commence par les lettres A à E : le jeudi 27 juin de 8h à 12h ;
- Elèves dont le nom de famille commence par les lettres F à L : le jeudi 27 juin de 13h à 17h ;
- Elèves dont le nom de famille commence par les lettres M à R : le vendredi 28 juin de 8h à 12h ;
- Elèves dont le nom de famille commence par les lettres S à Z : le vendredi 28 juin de 13h à 17h ;

Pour les entrants en 2 PROFESSIONNELLE :

Pour les 2 formations (MRC et ASSP): inscription uniquement sur le site de Ferney-Voltaire le jeudi 27 juin de 8h à 12h et de 13h à 17h. En plus des pièces à fournir indiquées ci-dessous, des documents complémentaires vous seront demandés lors des inscriptions en fonction de la formation de votre enfant. Si vous le souhaitez, vous pouvez télécharger et préremplir l'autorisation de perception de l'allocation de stage (ci-jointe).

https://csi-ferneyvoltaire.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Autorisation de perception de l'allocation de stage

Les dates indiquées ci-dessus sont impératives, ainsi que la présence d'un responsable légal lors de l'inscription.

PIECES A FOURNIR LE JOUR DE L'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

- une photo d'identité de l'élève ;
- une copie de la pièce d'identité de l'élève ;
- une copie d'un justificatif de domicile (facture énergie ou téléphone fixe)
- une copie d'un extrait du livret de famille définissant l'autorité parentale
- en cas de parents divorcés ou séparés de corps : une copie des décisions de justice statuant sur l'autorité parentale
- un RIB (indispensable)*
- la fiche d'inscription au restaurant scolaire dûment complétée (à télécharger)
 https://csi-ferneyvoltaire.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg
 inscription restaurant scolaire

PREPARER SA VENUE

Pour vous aider dans les choix d'enseignement, vous trouverez des informations sur l'offre de formation et la répartition sur les deux sites en cliquant <u>ici</u>.

N'oubliez pas de vous connecter au site de la région Auvergne-Rhone-Alpes pour :

- commander le pass Région (indispensable dès le jour de la rentrée pour entrer et sortir du lycée, pour déjeuner, pour récupérer ses manuels scolaires, bénéficier des avantages,...)
- effectuer une demande de transport scolaire.

Pour toute question sur des situations spécifiques, merci de vous adresser au secrétariat du Proviseur (sec.prov.0010072y chez ac-lyon.fr).